

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU) **CARRIÈRES JUDICIAIRES / MAGISTRATURE**

Préparation annuelle aux concours de l'ENM

Année universitaire 2026 - 2027

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

Cécile CHAINAIS et Édouard VERNY,

Professeurs de droit privé et sciences criminelles, codirecteurs de l'IEJ

DIRECTRICES DES ÉTUDES :

Anne-Lou RANDEGGER et Raphaëlle THERY,

Maîtres de conférences en droit privé et sciences criminelles

Le diplôme d'université constitue une formation globale au concours, conçue pour permettre une progression harmonieuse et un travail efficace dans la perspective d'une préparation intensive au concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature. Nous accompagnons chaque étudiant ou étudiante dans les différentes étapes de la préparation au concours, depuis la préparation de l'admissibilité, jusqu'à l'admission, sur plus d'une année.

L'organisation de la préparation en trois sessions permet à chacun et chacune d'aborder le concours sereinement et efficacement, selon une progressivité raisonnée et organisée.

Tout étudiant titulaire (ou en voie de l'être)¹ d'un Master 2 de droit à l'Université Paris Panthéon-Assas ou dans une autre université peut solliciter son inscription au DU ENM. **Cette formation, ouverte uniquement aux préparateurs au 1^{er} concours de l'ENM, offre un accompagnement renforcé dans la préparation au concours.** L'admission au DU « Carrières judiciaires/Magistrature » est décidée par les responsables de la formation après examen d'un dossier de candidature.

Les cours sont proposés au format hybride : l'étudiant ou l'étudiante peut, selon ses contraintes et son souhait au fil de l'année, choisir de suivre les cours magistraux à distance ou en présence². Ainsi, la formation proposée est parfaitement compatible avec des stages en juridiction, pour lesquels l'IEJ délivre des conventions de stage le cas échéant. Lors de son inscription administrative, l'étudiant ou l'étudiante choisira librement s'il veut suivre les travaux dirigés à distance ou en présence. Après un délai d'un mois, ce choix sera irréversible, sauf accord exceptionnel des responsables de la formation.

L'étudiant ou l'étudiante pourra librement effectuer les épreuves (entraînements et concours blancs) à distance, en présentiel, ou en combinant les deux selon sa préférence et ses disponibilités.

¹ Entre dans cette catégorie tout étudiant déjà titulaire d'un Master 2 de droit au moment de son inscription ou qui le sera au moment où commenceront les enseignements du DU ENM.

² Dans la limite des places physiquement disponibles.

ENSEIGNEMENTS ET ENTRAÎNEMENTS

Enseignements	Volume horaire		Nombre de séances	Entraînements
► CONNAISSANCE ET COMPREHENSION DU MONDE CONTEMPORAIN (CCMC)	164 heures	Cours magistraux : 120 heures	60 séances	5
		44 heures de TD	22 séances	
► DROIT CIVIL ET PROCEDURE CIVILE	122 heures	Cours de droit civil : 40 heures	20 séances	5
		Cours de procédure civile : 40 heures	20 séances	
		Travaux dirigés : 42 heures	21 séances	
► DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE	122 heures	Cours de droit pénal : 40 heures (20 h. en droit pénal, 20 h. en droit pénal spécial)	20 séances	5
		Cours de procédure pénale : 40 heures	20 séances	
		Travaux dirigés : 42 heures	21 séances	
► DROIT PUBLIC	48 heures	Régime des libertés publiques : 16 heures	8 séances	3
		Droit administratif : 16 heures	8 séances	
		Droit constitutionnel : 16 heures	8 séances	
► NOTE DE SYNTHESE	14 heures	Méthodologie	7 séances	5

Compléments de formation : afin de compléter la préparation des candidats aux différents concours d'accès à l'ENM, l'IEJ propose un enseignement de « Questions judiciaires d'actualité » (14 heures), complété par un cycle de conférences « Regards sur l'actualité », assuré par des représentants des milieux judiciaires, juridiques et, au-delà, de la société civile. Ces conférences permettent d'actualiser les connaissances des candidats et d'attirer leur attention sur les grands enjeux judiciaires contemporains.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2026-2027

PRE-RENTREE LE JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 AU CENTRE « 87 NDC » :

10 h à 12 h – Présentation générale de la préparation ENM, en présence de l'équipe de direction et de Clémence Bourillon, magistrate et professeure associée

13 h 30 à 15 h – Accueil spécifique pour le DU « ENM »

REMISE DES DIPLOMES LE JEUDI 17 JUIN 2027 (A L'ISSUE DE LA SESSION D'ENTRAÎNEMENT AU GRAND ORAL DE MISE EN SITUATION)

L'ANNÉE SE DÉROULE EN TROIS GRANDES PHASES :

PHASE 1. MI-SEPTEMBRE / DEBUT MAI : la préparation proprement dite, composée de trois périodes comprenant chacune 7 semaines d'enseignement, une semaine de révision et un concours blanc. Des photocopiés correspondant au programme de chaque session sont mis à disposition des étudiants. Les trois concours blancs, organisés « sur programme » (par tiers), permettent une progression régulière dans l'acquisition des connaissances.

SESSION 1 : DU 14 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE 2026

- Du 14 septembre au 25 octobre – cours et TD (6 semaines)
- Du 26 octobre au 1er novembre – révisions (Toussaint)
- Du 2 au 8 novembre – cours et TD (1 semaine)
- Du 9 au 15 novembre – 1^{er} concours blanc

SESSION 2 : DU 16 NOVEMBRE 2026 AU 31 JANVIER 2027

- Du 16 novembre au 20 décembre – cours et TD (5 semaines)
- Du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027 – vacances de Noël et révisions
- Du 4 au 17 janvier – cours et TD (2 semaines)
- Du 18 au 24 janvier – révisions
- Du 25 au 31 janvier – 2^e concours blanc

SESSION 3 : DU 1^{ER} FEVRIER AU 2 MAI 2027

- Du 1^{er} février au 21 mars – cours et TD (7 semaines)
- Du 22 au 28 mars – révisions
- Du 29 mars au 4 avril – 3^e concours blanc
- Du 5 avril au 2 mai – début des révisions finales en vue des écrits et vacances de printemps (du 3 au 19 avril)

PHASE 2. À PARTIR DU 3 MAI : période de révisions méthodologiques actives

- Du 3 au 9 mai – actualisation, méthodologie appliquée, révisions encadrées (à distance)
- Du 31 mai au 4 juin – dates prévisionnelles des épreuves d'admissibilité (calquées sur 2026, à confirmer)
- Du 7 au 13 juin (à confirmer) – semaine de repos bien mérité !

PHASE 3. JUIN / NOVEMBRE : période de préparation aux épreuves d'admission

- Du 14 au 17 juin – session d'entraînement au grand oral
- Mi-juillet : mise à disposition des photocopiés pour les épreuves techniques orales
- Du 23 août au 19 novembre – entraînements au grand oral, à destination des admissibles
- Du 24 août au 29 octobre – oraux techniques et de langue, à destination des admissibles

INFORMATIONS IMPORTANTES

LES POINTS FORTS DU DIPLÔME

- ✓ Mise en place d'un **suivi personnalisé** de l'étudiant inscrit en DU, à travers un système de tutorat, qui permet à l'étudiant d'identifier et de surmonter les difficultés qui lui sont propres.
- ✓ ***Des khôlles**, telles que celles offertes dans les classes préparatoires, sont également proposées.*
- ✓ ***Ateliers de préparation pour l'entretien sur la fiche individuelle et la mise en situation** en présence d'un psychologue et de professionnels du droit.*
- ✓ ***Formation personnalisée sur l'expression orale et la gestion du stress.***
- ✓ ***Entraînement spécifique à la mise en situation du grand oral.***
- ✓ ***Formation diplômante***

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

L'obtention du DU suppose, après délibération du jury, une moyenne générale d'au moins 10/20.

La note de chaque matière est calculée, à partir des épreuves organisées lors de la première phase, sur la base des **3 meilleures notes sur 5** en droit civil/procédure civile, droit pénal/procédure pénale, CCMC et note de synthèse, et des **2 meilleures notes sur 3** en droit public. Chaque matière est ensuite affectée du coefficient suivant :

- ✓ Droit civil ou Procédure civile : *coefficient 4*
- ✓ Droit pénal ou Procédure pénale : *coefficient 4*
- ✓ Connaissance et compréhension du monde contemporain : *coefficient 4*
- ✓ Note de synthèse : *coefficient 3*
- ✓ Droit public : *coefficient 2*

BOURSE ET FINANCEMENT

Les étudiants inscrits au DU peuvent bénéficier d'une bourse d'études sur critères sociaux. Son maintien est soumis à une condition d'assiduité, qui implique la remise intégrale des devoirs d'entraînement hebdomadaires et des concours blancs. Une attestation d'assiduité peut être délivrée sur demande auprès de la coordination pédagogique de l'IEJ. En cas de non-respect de ces conditions, le CROUS peut demander le remboursement de la bourse.

La préparation n'est pas éligible au financement direct par le compte personnel de formation (CPF). Les agents employés par un ministère peuvent se rapprocher de leur administration pour connaître les possibilités de mobilisation de leurs droits CPF « fonctionnaire ».

INSCRIPTIONS

Frais d'inscription 2026/2027 : **1 145 €**

Dates de candidature : du 12 mars au 15 octobre 2026

Pour déposer une candidature, rendez-vous sur notre site : candidatures.u-paris2.fr

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

NOUS CONTACTER

IEJ Pierre Raynaud
Centre Panthéon

12, Place du Panthéon 75005 Paris
(Escalier F, 4^e étage)

iej@assas-universite.fr
01 44 41 56 32



iej.assas-universite.fr/fr



linkedin.com/company/iej-paris-2